

# Vos représentants :

## les députés au travail

- A** QUI VOUS REPRÉSENTE?
- B** QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU DÉPUTÉ?
- C** L'ENGAGEMENT POLITIQUE
- D** EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL DE DÉPUTÉ?
- E** CONCLUSION
- F** GLOSSAIRE



# Qui vous représente?

Lors de chaque élection fédérale, les Canadiens sélectionnent 308 députés afin qu'ils occupent l'un des emplois les plus importants du Canada. À leur arrivée au Parlement, les députés endossent la responsabilité de gouverner

---

notre pays. À quoi ressemblent ces gens? Quand se sont-ils intéressés à la politique ou se sont ils engagés dans ce domaine pour la première fois? Comment en sont ils venus à se présenter à une élection? Prévoyaient-ils ou espéraient-ils occuper cet emploi depuis des années? Qu'ont-ils éprouvé en obtenant ce poste?

---

Samara est un organisme qui étudie l'engagement citoyen au sein de la démocratie canadienne. Ses projets visent à renforcer la santé de la démocratie canadienne. Pour tout complément d'information, consultez le [www.samaracanada.com](http://www.samaracanada.com).

Afin de répondre à quelques-unes de ces questions, Samara a établi un partenariat avec l'Association canadienne des ex-parlementaires, qui lui a permis de mener des entrevues inédites avec 65 anciens députés du Canada. Par la suite, Samara a produit une série de rapports en se fondant sur ces entrevues. Bon nombre d'organisations réalisent des entrevues de départ avec les travailleurs qui quittent leur emploi afin de compiler leurs suggestions sur les façons d'améliorer leurs activités. Cependant, jusqu'à ce jour, personne n'a accordé d'entrevue de départ aux anciens députés. Ces entrevues ont permis à Samara d'approfondir grandement ses connaissances sur le système politique du Canada, grâce à des gens qui y ont travaillé pendant nombre d'années. Désormais, des étudiants comme vous utiliseront ces renseignements pour connaître les exigences liées aux fonctions de député, ainsi que l'opinion de ces anciens députés sur leur travail.

Les anciens députés ont souvent fourni des réponses inattendues aux questions que nous leur avons adressées. Ce livret aborde trois aspects particulièrement étonnants qui se sont dégagés de ces entrevues.

- Premièrement, tous les députés menaient une vie très différente avant de se faire élire.
- Deuxièmement, de nombreux députés ont affirmé ne pas avoir envisagé de devenir politiciens.
- Troisièmement, même après avoir consacré une assez longue période à leurs fonctions, les députés n'arrivaient pas à s'entendre sur la nature de leur tâche principale.

Les réponses des députés révèlent la diversité de leurs antécédents, de leurs motivations et de leur expérience professionnelle. Toutefois, les députés ont un point en commun : ils participaient à la vie publique avant de prendre la décision de se présenter à une élection. Que ce soit par l'intermédiaire du travail, du bénévolat, ou d'une combinaison des deux, ils avaient eu l'occasion de rencontrer différentes personnes au sein de leur collectivité. Bien souvent, ces expériences — positives et négatives — les ont finalement incités à devenir députés.

Ces témoignages démontrent de façon convaincante que n'importe quel individu peut devenir député, pourvu qu'une dose adéquate de dévouement, de détermination et de chance intervienne en leur faveur.

# Quelles sont les caractéristiques du député?

De nombreux députés possédaient au moins une forme d'expérience dont on pourrait s'attendre de la part des personnes qui adhèrent à la vie politique active. Par exemple, certains députés ont affirmé que leurs parents encourageaient le débat politique à table. Certains d'entre eux détenaient également un diplôme universitaire en droit ou en sciences politiques. Quelques-uns avaient fait du bénévolat pour l'association d'un parti politique. D'autres avaient travaillé comme assistant d'un politicien, ou s'étaient fait élire au sein d'une administration municipale ou d'un gouvernement provincial.

Cependant, très peu de députés interviewés avaient acquis la plupart, sinon la totalité de ces expériences.

Mis à part quelques exceptions de prestige, notamment le premier ministre Paul Martin dont le père était député et ministre du cabinet, la plupart des députés que nous avons rencontrés n'ont pas reçu d'éducation politique. Ils ont plutôt grandi dans un foyer qui se trouvait bien souvent à des centaines ou à des milliers de kilomètres d'Ottawa. Leurs parents occupaient des emplois très divers. Plus de 10 % de ces députés ne sont pas nés au Canada, et un plus grand nombre d'entre eux sont enfants d'immigrants. La plupart n'ont jamais adhéré au groupe jeunesse d'un parti politique. Enfin, bien que la majorité de ces députés soient titulaires d'un diplôme universitaire, la plupart ont étudié dans des domaines autres que la science politique ou le droit.

Avant de devenir députés, les interviewés occupaient un emploi, exerçaient une profession et manifestaient des intérêts communautaires diversifiés.

La plupart d'entre eux n'ont pas fait leur entrée en politique fédérale avant la mi-quarantaine ou la fin de la quarantaine. Certains ont consacré une partie de leur carrière à des rôles qu'un politicien fédéral assumerait en général, soit celui d'avocat, de commissaire d'école, d'employé du cabinet d'un ministre ou de politicien municipal ou provincial. En fait, la plupart d'entre eux ont passé environ 20 ans à occuper un emploi et à exercer des activités à l'extérieur de la politique fédérale.

---

Que révèlent les différents antécédents des députés sur le Canada en tant que pays?

---

Avant de devenir députés, plus de 25 % des interviewés évoluaient dans le domaine de l'éducation en tant qu'enseignants, entraîneurs, directeurs d'école ou professeurs. Un nombre encore plus important travaillait dans le domaine des affaires comme entrepreneurs, gestionnaires, représentants de commerce ou cadres supérieurs. D'autres sont issus de professions comme le journalisme, la comptabilité, le génie, les sciences infirmières et le travail social. 10 % des interviewés possédaient une expérience militaire, et un nombre encore plus important occupait divers emplois au sein de la fonction publique, qu'il s'agisse d'ingénieur civil, de policier ou de contrôleur aérien. Plusieurs interviewés dirigeaient un organisme sans but lucratif. Deux d'entre eux étaient membres du clergé. Enfin, l'un de ces députés était Grand Chef d'une Première nation.

# 65

ANCIENS DÉPUTÉS ONT ÉTÉ INTERVIEWÉS POUR CE PROJET. ILS ONT QUITTÉ LEURS FONCTIONS OFFICIELLES PENDANT OU APRÈS LA 38<sup>E</sup> ET LA 39<sup>E</sup> LÉGISLATURE, SOIT ENTRE 2004 ET 2008.

L'âge moyen auquel les députés sont entrés en politique fédérale était de 46,8 ans. L'âge médian était de 48 ans.

11 % des députés étaient des immigrants.

22 % des députés étaient des femmes.

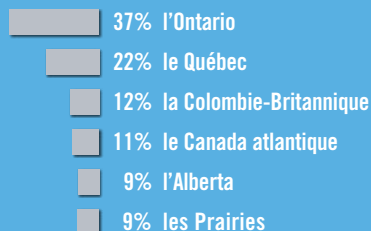
41 % des députés représentaient des circonscriptions urbaines, 23 %, des circonscriptions de banlieue et 36 %, des circonscriptions rurales ou éloignées.

## AFFILIATION POLITIQUE DES DÉPUTÉS AU MOMENT OÙ ILS ONT QUITTÉ LEURS FONCTIONS



Ce groupe comporte davantage de libéraux que le gouvernement actuel en raison du résultat des élections de 2008 et de 2006

## RÉGIONS REPRÉSENTÉES PAR LES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ AU PROJET



Ce qui reflète presque parfaitement la répartition de la population canadienne



82 % des députés ont indiqué préférer s'exprimer en anglais et 18 %, en français.

La durée moyenne de leur mandat était de 10,3 ans. La durée médiane de leur mandat était de 12,3 ans.

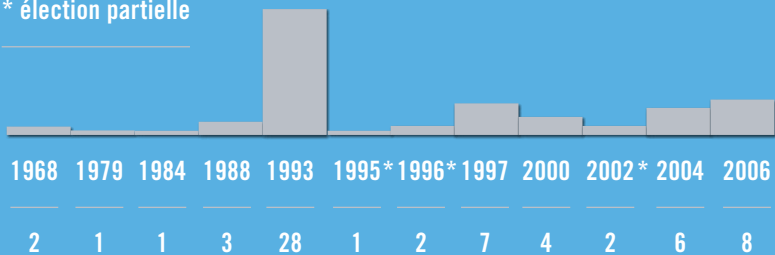
De plus, 65 % d'entre eux ont été porte-parole de l'opposition, et 58 % ont présidé au moins un comité.

Les députés ont occupé une variété de rôles en tant que législateurs, et plusieurs en ont occupé plus d'un. L'un d'eux a été premier ministre, 31 % ont été ministres et 35 % ont été secrétaires parlementaires.

86 % des députés étaient titulaires d'au moins un diplôme collégial ou universitaire. Près de la moitié d'entre eux possédaient plus d'un diplôme.

## ANNÉE OÙ LES DÉPUTÉS ONT ÉTÉ ÉLUS POUR LA PREMIÈRE FOIS

\* élection partielle



# L'engagement politique

Les événements qui ont suscité l'intérêt des députés pour la politique diffèrent tout autant que leurs antécédents. Bien souvent, ils sont la conséquence d'une occasion, plutôt que d'un choix. « En lisant une rubrique je suis tombé sur une annonce qui proposait une démarche d'appui à l'Alliance canadienne », a mentionné un député. « J'ai soumis ma candidature, j'ai payé mes frais de cotisation et je suis devenu membre, mais je n'avais toujours pas l'intention de me lancer en politique. »

Bon nombre d'interviewés ont attribué leur engagement à un dirigeant politique. Certains d'entre eux avaient rencontré un politicien en particulier, dont les remarques avaient suscité leur intérêt, ou leur frustration. Un député a attribué sa décision d'entrer en politique à sa rencontre avec Tommy Douglas, dirigeant légendaire du Nouveau Parti démocratique et père du système canadien de soins de santé. « Lorsque j'étais jeune, j'ai d'abord été inspiré par Tommy Douglas, qu'on avait invité à prendre la parole à mon école secondaire », a-t-il déclaré. Quelques membres de l'Alliance canadienne ont évoqué leur rencontre avec Preston Manning, ou l'un de ses discours. D'autres en étaient venus à éprouver de l'aversion pour le style de leadership d'un premier ministre en particulier, et espéraient une amélioration.

Certains députés s'étaient découvert un intérêt pour la politique à la suite d'un événement local, régional ou mondial en particulier. Les débats constitutionnels, l'Accord de Charlottetown et les référendums de 1980 et de 1995 au Québec ont motivé de nombreux interviewés à devenir députés, en particulier ceux du Québec et de l'Ouest. « Certaines des choses qui se tramaient au gouvernement fédéral me dégoûtaient, en particulier le rapatriement de la Constitution et l'entrée en vigueur de la Charte des droits en 1982 », a mentionné un ancien député. « Sans aucun doute, le référendum de 1980 a constitué la plateforme de lancement de ma carrière politique... On peut interpréter la situation à son gré, mais il reste que les séparatistes veulent diviser le pays. Le Canada ne serait plus pareil, peu importe comment on le trancherait », a fait remarquer un député du Québec.

Plusieurs députés se rappellent avoir grandi au cours des années 1960, époque où l'assassinat de John F. Kennedy et de Martin Luther King leur

a fait prendre conscience des questions politiques. Par ailleurs, ceux qui avaient passé du temps à l'étranger ont constaté le potentiel du Canada. À leur retour au pays, ils considéraient la politique comme un moyen de favoriser le changement. « J'ai pris part à la guerre contre la pauvreté à Dallas, et je n'aurais jamais pu concevoir un aussi vaste fossé entre les bien nantis et les démunis », a déclaré un député. « Le fait de passer cette année-là à Dallas a été très révélateur, et je suis rentré au Canada énergisé au plan politique. »

Des amis ou des collègues ont proposé aux certains députés à s'engager politiquement. Le mentor d'un avocat, qui songeait à devenir juge, l'a plutôt encouragé à envisager la politique. « Cela conviendrait mieux à votre personnalité », s'était fait dire le futur député. Un autre député, ex-dirigeant financier, s'était fait donner la brochure d'un parti politique

alors qu'il prenait place à une table de négociation dans son milieu de travail. « Tu devrais y adhérer », lui avait affirmé un collègue. Il a lu la brochure qui a suscité son intérêt. Par la suite, il a adhéré au parti.

L'engagement politique des amis a exercé une influence sur d'autres députés. « Quelques-uns de mes amis s'étaient engagés auprès du parti. Le parti a tenu son congrès, et la CPAC en assurait la couverture. Alors que je passais d'une chaîne de télévision à l'autre, je me suis dit : " Oh! c'est intéressant. Je vais regarder. " J'ai prêté l'oreille à ce dont les gens parlaient au micro. Leurs propos ont commencé à m'interpeler... J'ai pris alors la décision de chercher le numéro de téléphone du parti dans l'annuaire. J'ai téléphoné à quelqu'un et on m'a fait parvenir de la documentation. Je l'ai lue au complet et j'ai adhéré au parti. »

---

Quels schémas, le cas échéant, pouvez-vous dégager des expériences de ces députés avant leur arrivée à Ottawa? Quelles conclusions, le cas échéant, pouvez-vous tirer sur les députés, en vous appuyant sur leurs expériences pré-politiques?

---

# CARRIÈRES AVANT LE PARLEMENT

Les députés que nous avons rencontrés en entrevue ont détenu une grande variété de postes et de professions avant de se lancer en politique fédérale. Ci-bas vous trouverez un échantillon des précédentes carrières qu'ont occupées les parlementaires.

Éditeur journalistique	CEO (Chef de la Direction)	Électricien
Prêtre	Universitaire	Membre de l'Armée des Etats-Unis
Conseiller municipal	Comptable	Agent de police
Enseignant	Ingénieur	Doyen d'une école de Droit
Assistant politique	Directeur des ventes	Grand Chef
Consultant	Ministre de l'Église unie	Infirmier
Gestionnaire de petite entreprise	Directeur d'école secondaire	Directeur de Banque
Fonctionnaire	Leader syndical	Travailleur social
Directeur financier	Fermier	Courtier en assurances
Professeur	Technicien de laboratoire	Ingénieur en Assurance qualité
Membre des Forces Canadiennes de l'Air	Cuisinier	Directeur de services enfants et famille
Ministre de Cabinet provincial	Agent de probation	Membre d'un conseil d'administration scolaire
Maire	Contrôleur de trafic aérien	Vice-Président universitaire
Directeur d'une ONG	Président d'une université	Administrateur d'un collègue d'enseignement supérieur
Journaliste	Directeur d'une station de radio	
Directeur de laboratoire de la recherche subarctique	Historien	
Avocat	Activiste communautaire	

# En quoi consiste le travail de député?

Une grande diversité caractérisait donc les antécédents et les motifs d'engagement politique des interviewés. Au même titre, ils ont décrit le rôle de député de plusieurs manières différentes.

Imaginez que vous posez votre candidature à un emploi. Comment savez-vous que ce poste vous convient? Vous avez probablement lu la description de travail fournie par l'annonce, afin de vérifier si elle concordait avec vos intérêts, votre expérience et vos compétences.

Cependant, à quoi peut ressembler ce processus pour un député? Les députés se conforment-ils à la même description de travail? Lorsqu'on leur a demandé de décrire leurs fonctions, on a constaté un faible consensus parmi les députés. Il s'agit d'un fait étonnant, puisqu'ils avaient exercé leurs fonctions pendant plus de dix ans, en moyenne.

## UN PEU D'HISTOIRE

Selon la Bibliothèque du Parlement du Canada, le député du système de gouvernement de Westminster — système conçu en Grande-Bretagne, sur lequel se fonde le Parlement canadien — joue trois rôles traditionnels :

1. étudier, bonifier et adopter des lois;
2. tenir le gouvernement responsable de son administration des lois et autoriser ses dépenses;
3. déterminer la destinée du gouvernement, en lui accordant ou en lui retirant son appui.

En somme, le rôle traditionnel du député consistait à établir des politiques, à adopter des lois et à assurer leur application adéquate, tout en décidant d'appuyer le gouvernement ou non. Bien entendu, cette définition historique a évolué au fil du temps. À l'heure actuelle, les députés jouent différents rôles, en plus de ceux mentionnés ci-dessus. Fait d'importance capitale, ils dirigent maintenant un bureau de circonscription. En outre, leurs obligations envers leur parti politique se sont étendues, vu la croissance de la population et l'évolution du régime des partis du Canada. En conséquence, la politique et la vie politique s'avèrent beaucoup plus compliquées aujourd'hui que par le passé.

## CINQ CATÉGORIES DE DESCRIPTION DE TRAVAIL

Étant donné la modification de leurs tâches, peut-être, aucun des députés de ce groupe n'a employé la définition traditionnelle de Westminster, et quelques rares interviewés s'en rapprochaient à peine. Un seul député a trouvé le courage d'admettre qu'il n'était pas entièrement certain des exigences de son poste. « Je croyais que les députés comprenaient clairement leurs tâches. Pourtant, lorsque je décrivais mes fonctions aux gens, je me rendais compte de mon ignorance partielle à ce sujet... et lorsque j'interrogeais quelqu'un à ce propos, je n'obtenais pas de réponse claire », a affirmé ce député.

### Quelques termes employés par les députés pour décrire leur travail



Plus le mot était long, plus on l'employait souvent.

Lorsqu'on a demandé aux députés d'exprimer leur opinion sur leur rôle, au moins cinq catégories générales ont pris forme. Dans chaque catégorie, cependant, plusieurs différences caractérisent encore la description de ce qui constitue pourtant le même travail.

## LES PHILOSOPHES

Le premier groupe de députés est désigné par le terme « philosophe » puisqu'ils avaient adhéré à l'un des deux courants philosophiques classiques — et opposés — quant au travail des représentants élus.

- **Les fiduciaires** sont des représentants qui exercent leurs activités en s'appuyant sur leur compréhension personnelle des meilleures mesures à prendre.
- **Les délégués** sont des représentants qui exercent leurs activités en s'appuyant sur la volonté de leurs électeurs.

La majorité des députés ayant défini leur rôle en termes philosophiques se sont décrits comme des fiduciaires, élus par le public pour prendre des décisions en faisant appel à leur jugement. L'un d'entre eux a déclaré : « Je n'étais pas là pour représenter l'opinion de la population locale de manière irréfléchie. Les électeurs m'avaient choisi et je devais évaluer chaque situation en exerçant mon jugement de mon mieux. Je pouvais parfois prendre des décisions impopulaires aux yeux des électeurs, mais s'ils avaient voulu du gagnant d'un concours ou d'un sondage de popularité, ils n'auraient pas eu besoin d'un député. »

Un nombre plus restreint de députés se sont décrits comme des délégués. Ils estimaient que leur rôle consistait à représenter leurs électeurs d'abord et avant tout. « On nous choisit pour les représenter à Ottawa, pour prendre la parole en leur nom, pour voter des lois et, dans certains cas, pour élaborer les lois qu'ils jugent nécessaires. En somme, pour défendre leurs intérêts et les faire bénéficier des avantages qui pourraient en découler », a mentionné un député. « Les députés devraient se trouver à Ottawa pour représenter leurs électeurs », a affirmé un autre interviewé.

---

Les philosophes suscitent un débat important sur le rôle des représentants élus. Quelles sont les forces et les faiblesses liées à la définition du travail de député en tant que délégué ou fiduciaire?

---

Plusieurs interviewés ont décrit les tensions exercées entre le fait de représenter l'opinion des électeurs et celui d'orienter ou de développer l'évolution de cette opinion. « Mon travail consistait à diriger. Non seulement à rapporter les discussions, mais aussi à les diriger », a déclaré un député. « Je savais qu'il me fallait représenter l'opinion de mes électeurs, que je la partage ou non... mais cela ne signifie pas que je défendais ces causes », a mentionné un autre interviewé.

Parfois, les députés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de certains collègues qui percevaient différemment leur rôle. L'un des interviewés, qui se décrivait comme un fiduciaire, a laissé entendre que ceux qui ne se considéraient que comme des délégués ne saisissaient pas vraiment le sens de leur travail. « On ne se porte pas candidat au titre de conseiller. Ici, on n'est pas échevin. On est les ambassadeurs d'Ottawa », a affirmé ce député.

Certains délégués ont manifesté une irritation semblable à l'égard de ceux qui ne parvenaient pas à demeurer près de leurs électeurs. « J'ai vu des gens changer. On se rend à Ottawa, alors qu'on est le gars d'à côté, puis on revient chez soi et on devient quelqu'un d'important qui ne connaît plus personne », a

mentionné un député. Un autre interviewé a affirmé que des députés perdent rapidement contact avec leur collectivité dès qu'ils commencent à croire leur propre rhétorique. « Les politiciens se sont trop éloignés de leurs électeurs », a-t-il déclaré.

## LES GÉOGRAPHES

Un deuxième groupe d'interviewés a décrit principalement le rôle de député en employant des termes qui faisaient référence à un équilibre ou à un choix entre l'appui des intérêts locaux ou nationaux.

Certains députés estimaient qu'ils devaient accorder la priorité à l'ensemble du pays. « Le travail consiste à établir les règles qui régissent notre société. Nous devons l'aborder principalement en adoptant une perspective pancanadienne. Je sais qu'il est important de représenter ses électeurs et sa province, mais je crois qu'il faut réfléchir à ce qui se passe dans l'ensemble du pays », a mentionné un député.

D'autres interviewés ont affirmé qu'ils devaient se consacrer à représenter l'opinion locale. « Les députés devraient se trouver à Ottawa pour représenter leurs électeurs », a précisé l'un d'entre eux. « Je crois que nous avons la tâche — et je l'ai toujours dit — de faire connaître l'opinion de la population à Ottawa et de défendre les intérêts locaux », a expliqué un autre député.

D'autres interviewés ont décrit ce rôle comme un équilibre, quoique bien souvent difficile à établir. « Trouver l'équilibre représente un défi... On sert les intérêts nationaux si on siège au Parlement, mais on sert également les intérêts locaux, et la présence des circonscriptions constitue le plus bel élément de notre système. On est redevable à l'ensemble du pays, mais plus particulièrement aux électeurs qui nous ont octroyé ce poste. Ces deux aspects influencent les députés. »

Les députés qui ont accédé à Ottawa pour représenter leurs électeurs locaux, mais ceux qui sont devenus membres du cabinet ou ont obtenu un poste à la direction du parti ont dû changer d'opinion à l'égard de leurs priorités. Après tout, on s'attend à ce que les décisions d'un ministre tiennent compte des intérêts supérieurs de tous les Canadiens. Certains d'entre eux appréciaient le défi que posait cette situation, mais d'autres estimaient qu'elle rendait leur travail beaucoup plus difficile.

« Je crois que la principale raison d'être du député consiste à représenter les électeurs... Cette tâche s'est compliquée lorsque j'ai accédé à la tête du parti, parce que j'occupais simultanément deux rôles, et l'un d'eux nous éloigne beaucoup de nos électeurs » a précisé un dirigeant de parti politique.

Un ministre partageait cette opinion. « La raison d'être du député consiste

à représenter, le mieux possible, les intérêts de ses électeurs », a déclaré le ministre, avant d'ajouter que cette définition ne reflétait pas son expérience du cabinet. « Là, on accordait la priorité au pays. »

Pour certains interviewés, cette situation a posé un défi stimulant. « Une partie du travail consiste à s'efforcer de fabriquer les liens qui unissent le pays... Il faut essayer d'encourager les gens à renforcer leur opinion, sur les plans de l'esprit et de la vision », a mentionné le député.

Pour d'autres interviewés, trouver l'équilibre s'est révélé très difficile, voire impossible. « La raison d'être du député consiste — et notre slogan l'affirmait d'ailleurs — à se faire le porte-parole de sa circonscription à Ottawa, et non le porte-parole d'Ottawa dans sa circonscription. Voilà la définition d'un député. Et ce mandat entre en conflit direct avec le rôle du cabinet », a affirmé un député.

---

Le Canada est un très grand pays. Des provinces, des régions, des villes et des villages différents entretiennent souvent des opinions contradictoires sur ce qu'ils considèrent important. Croyez-vous que le député devrait représenter les intérêts locaux, ou se faire le porte-parole des enjeux qui revêtent de l'importance pour tous les Canadiens? Quelles sont les forces et les faiblesses de chaque position?

---

## LES PARTISANS

Un troisième groupe de députés a fait abstraction des oppositions entre fiduciaire et délégué ou national et local, pour mettre l'accent sur un autre mandat : représenter l'opinion du parti politique. Même dans ce cas, chaque interviewé a décrit différemment cette obligation.

Certains interviewés estimaient que le parti et les électeurs constituaient les principaux groupes à équilibrer. « La raison d'être du député consiste à devenir l'un des chefs de file de sa collectivité, en ce qui concerne les affaires nationales. D'une part, il faut être à l'écoute des gens que nous représentons, à savoir n'importe quel membre de la collectivité et pas seulement les gens qui nous ont élus... D'autre part, notre campagne a porté sur les programmes et les enjeux de notre parti : nous avons donc une obligation envers ces aspects », a déclaré un député.

D'autres interviewés croyaient que leur rôle consistait à équilibrer les intérêts du pays et ceux du parti politique. « Je peux vous répéter le message préfabriqué qu'on nous transmettait sur notre raison d'être, et je peux vous faire part de ce que j'estime être la vérité. En bref, nous sommes là pour

adopter des politiques nationales qui visent l'amélioration globale du pays. La vérité, en fait, c'est que nous sommes là pour élaborer des politiques qui profiteront à notre parti, en vue de nous maintenir au pouvoir et de nous faire réélire. Cette condition nationale est toujours présente, pour ainsi dire, mais la politique est impliquée dans tout », a affirmé un député.

Certains députés partageaient également cette opinion. « Nous voulons nous faire élire, car si notre parti remporte assez de sièges, on lui demandera de former le gouvernement », a mentionné l'un d'entre eux. « Il faut faire le nécessaire pour qu'on nous réélise », a souligné un autre interviewé.

D'autres députés ont décrit un maintien différent de l'équilibre, en précisant que leur rôle consistait à équilibrer leurs responsabilités envers leurs électeurs, leur parti politique et le dirigeant du parti. L'un d'entre eux a comparé cet équilibre à une hiérarchie : « La première raison d'être du député consiste à servir ses électeurs... Deuxièmement, que cela nous plaise ou non, nous faisons partie d'une équipe. J'estime que notre loyauté envers les valeurs et les principes du parti politique revêtent de l'importance. Troisièmement, il s'agit de la loyauté envers le chef, je crois », a précisé ce député. Pour d'autres, ce rôle se révélait plus simple. « Nous avons le mandat de nous efforcer d'instaurer les éléments dont notre parti a fait la promotion », a déclaré un député.

## **LES FOURNISSEURS DE SERVICES**

Un quatrième groupe de députés ont qualifié leur travail de fusion entre l'élaboration des politiques publiques — qu'elles soient de portée nationale ou régionale — et la prestation de services directs aux électeurs. La prestation de services directs englobe l'aide aux électeurs, qui se traduit par le traitement de dossiers divers, dont les questions sur l'immigration, l'assurance-emploi, les passeports et le soutien aux anciens combattants. En outre, les députés aident leurs électeurs à bénéficier des lois et des programmes fédéraux, tout en jouant un rôle de représentants, et en prenant part à des événements mondains ou à des activités communautaires.

Les députés de cette catégorie ont reconnu l'importance de l'élaboration des politiques et du service aux électeurs. Toutefois, ils ont clairement affirmé que l'un importait plus que l'autre. « Je n'étais pas motivé par le travail à faire dans ma circonscription », a affirmé un député, en ajoutant que le personnel de son bureau de comté l'exécutait en grande partie.

D'autres députés ont toutefois décrit le travail exigé par la circonscription comme la partie la plus importante de leur tâche. « On est l'ombudsman. En cas de problème au fédéral, on devient la personne-ressource. On est celui à qui les gens demandent de l'aide, car si on ne les aide pas, qui le fera? On peut

soit les soutenir, soit les mettre en contact avec quelqu'un qui saura le faire. On est à l'écoute de leurs problèmes », a expliqué un député.

Le caractère urbain ou rural de la circonscription a également influencé le choix des députés entre le service local et l'élaboration des politiques. De nombreux députés de circonscription rurale, par exemple, ont souligné que les électeurs s'attendaient à ce qu'ils soient présents dans leur comté, et qu'ils se concentrent sur les problèmes locaux. « Mon premier comté était composé d'une population rurale dans une proportion de 20 %, et ces gens étaient beaucoup plus exigeants. Ils voulaient que leur député assiste à la célébration de tous les quarantièmes anniversaires de naissance... Lorsque ma circonscription est devenue entièrement urbaine après sa refonte, cela ne m'a pas manqué. Sur le plan social, les exigences des électeurs ruraux s'avéraient aussi lourdes que celles de la portion de 80 % d'électeurs urbains », a affirmé un député.

---

Les partis sont essentiels à la politique canadienne. D'après vous, quel rôle les partis politiques devraient-ils jouer quant à la description du travail des députés? Quelles sont certaines des forces et des faiblesses liées à la définition partisane de la tâche des députés?

---

Les députés ont bien souvent exprimé des opinions catégoriques sur les aspects qui devraient constituer la priorité des parlementaires. Un député urbain se montrait sympathique aux exigences de ses collègues ruraux, mais persistait à croire que le rôle à Ottawa revêtait le plus d'importance. « Pour exercer ses fonctions dans un comté rural, on ne peut pas s'absenter comme député. Il reste que le travail se trouve à Ottawa, et que c'est pour cela qu'on nous paie », a déclaré ce député.

Cependant, un autre député a tenu des propos encore plus clairs à ce sujet. « Les gens nous élisent au Parlement. Ils ne nous élisent pas pour rester à jaser avec eux dans le comté... Toute cette affaire de circonscription devient, j'en ai bien peur, un genre de substitut aux interventions et aux activités réelles », a mentionné ce député.

Certains députés refusaient d'accorder trop d'importance aux politiques. « Je ne voulais pas devenir un député prétentieux », a affirmé l'un d'entre eux, en ajoutant que sa circonscription constituait sa priorité principale. « Si on oublie d'où on vient, ceux d'où on vient nous oublient aussi. »

D'autres interviewés n'ont jamais ressenti cette pression. « Je percevais mon rôle de cette manière : dans le comté, je composais au présent avec la loi; à Ottawa, mon rôle était orienté vers l'avenir. Comment pouvions-nous changer les choses, comment pouvions-nous les améliorer », a mentionné une députée.

## AUCUNE DE CES RÉPONSES

Le dernier groupe de députés ne correspondait à aucune des catégories citées précédemment. Ces députés formulaient des descriptions plus informelles qui ne faisaient pas référence, sinon très peu, aux définitions de la représentation, ni à leur parti politique. Ces descriptions passaient du cliché à l'observation personnelle, et de l'énoncé de mission inspirant à la définition frôlant l'absurde.

L'un des interviewés a qualifié le rôle de député de moyen d'avancement professionnel. « Le rôle de député représente une occasion, pour les personnes efficaces et intelligentes, de se payer du bon temps... On a tellement de choses différentes à faire... On peut parler à n'importe qui, on peut apprendre n'importe quoi. Certaines personnes le décrivent comme la meilleure formation universitaire du monde », a mentionné ce député.

Certains interviewés percevaient le rôle de député comme un appel au service. « Être député ne constitue pas un travail, il s'agit plutôt d'un appel, d'un mode de vie. On fait partie des rares chanceux qui accèdent à ce poste », a déclaré un député. « J'estime que ce rôle devrait être considéré comme une distinction dans le domaine du service professionnel. La fonction publique est une chose qui peut se révéler très utile à notre pays », en a affirmé un autre.

D'autres députés ont précisé que l'un des principaux aspects de leur rôle consistait à imprégner le Parlement de leur identité personnelle. Une députée, élue moins de dix ans après avoir terminé ses études universitaires, a affirmé que la représentation de sa couche démographique constituait sa tâche principale. « J'avais la responsabilité d'assurer une représentation élargie, en plus de m'engager auprès des jeunes et des femmes... J'avais l'obligation de prendre la parole », a mentionné cette députée. « Je suis devenue la première femme d'origine grecque à se faire élire à la Chambre des communes... Beaucoup de jeunes femmes de ma communauté me considéraient comme un modèle », a évoqué fièrement une autre députée.

Un député autochtone a qualifié son rôle de voie de transmission pour sa collectivité. « On ne nous voit pas comme un membre du parti, mais plutôt tel qu'on est, en nous disant : "On se fout de l'allégeance au parti politique : tu

---

Le travail au sein des conscriptions revêtait de l'importance pour plusieurs des députés interviewés. Croyez-vous que les députés devraient se concentrer sur l'élaboration des politiques, ou s'assurer que leurs électeurs tirent parti de ces politiques? S'il fallait équilibrer les deux, comment les députés devraient-ils déterminer la priorité?

---

# LES DÉPUTÉS AVAIENT DES CONCEPTIONS DIVERGENTES DE LEUR RÔLE

## LES PHILOSOPHES

Les députés ayant exprimé des divergences philosophiques marquées : pour certains, il s'agissait de représenter directement les points de vue des électeurs; pour d'autres, il s'agissait de formuler leur propre opinion sur la meilleure conduite à adopter; pour d'autres encore, il s'agissait de trouver un équilibre entre ces deux pôles.

## LES GÉOGRAPHES

Les députés définissant leur rôle comme un choix (ou un équilibre, selon le répondant) entre les intérêts locaux et nationaux. Ces députés étaient également déroutés par l'écart entre les exigences imposées aux membres du cabinet et aux simples députés.

## LES PARTISANS

Les députés ayant clairement dit avoir agi dans l'intérêt d'un parti politique. Ici encore, les interprétations quant au juste équilibre entre ce rôle et les autres obligations variaient grandement.

## LES PRESTATAIRES DE SERVICES

Les députés définissant leur rôle comme un choix entre se concentrer sur la création de lois et de politiques et offrir des services plus directs aux électeurs. Cette distinction s'illustrait notamment par les écarts entre les circonscriptions urbaines et rurales. On a décrit abondamment les tensions découlant de ces différentes interprétations.

## LES RIEN-DE-TOUT-CELA

Les députés qui interprétaient leur rôle de façon plus personnelle. Certains l'ont décrit comme l'apport d'une représentation symbolique (comme l'appartenance ethnique) à la politique. D'autres percevaient leur rôle comme un appel à servir la population ou une occasion de « faire une différence » (une notion elle aussi interprétée de diverses façons). Ce groupe nous a donné une longue liste de descriptions le plus souvent disparates, voire, parfois, contradictoires.

ferais mieux d'agir dans l'intérêt de notre peuple!" », a déclaré ce député. Un député du Bloc a précisé que son travail consistait à représenter le Québec à l'étranger, et à interagir avec les ambassadeurs des autres pays. « Les députés du Bloc jouent un grand rôle à l'échelle internationale... en tant que représentants du Québec », a-t-il mentionné.

Un autre groupe d'interviewés a établi une comparaison entre plusieurs professions ayant peu de choses en commun avec le rôle de député, sauf peut-être leurs nombreuses interactions avec le public. Ces professions englobaient celles d'administrateur, de médecin, de prêtre, d'enseignant, d'ambassadeur, de travailleur social, de messenger, de porte-parole et de lobbyiste. Un député a même comparé son rôle à celui de « chien de garde ».

---

Le travail au sein des conscriptions revêtait de l'importance pour plusieurs des députés interviewés. Croyez-vous que les députés devraient se concentrer sur l'élaboration des politiques, ou s'assurer que leurs électeurs tirent parti de ces politiques? S'il fallait équilibrer les deux, comment les députés devraient-ils déterminer la priorité?

---

Plusieurs des interviewés ayant comparé leur rôle à d'autres fonctions ont également établi un lien direct avec la profession qu'ils exerçaient avant de devenir députés. Un député, ancien cadre et comptable, a comparé son rôle à celui d'un gestionnaire de petite entreprise. Un autre député a comparé ce rôle à celui du gestionnaire de deux entreprises. Un autre, ancien avocat et médiateur, a mentionné que le rôle de député consistait à bâtir des relations. « Toute l'histoire du

Parlement se fonde sur les relations humaines entretenues par les députés. Dans nos collectivités, nous agissons ainsi au quotidien : nous bâtissons des relations; nous bâtissons des réseaux », a-t-il précisé.

Les députés ont décrit leur travail de plusieurs façons différentes. À votre avis, quelles sont les implications de cet aspect sur la politique du Canada? Représente-t-il une force ou une faiblesse pour la démocratie canadienne? Quels seraient les avantages liés à l'établissement d'une description de travail pour les députés? Quels en seraient les inconvénients?

# Conclusion

Ces entrevues de départ ont révélé que les antécédents des députés interviewés ne s'harmonisaient pas avec les stéréotypes attribués aux politiciens. Les députés n'étaient pas tous titulaires d'un diplôme universitaire en droit, ni en sciences politiques. Bon nombre d'entre eux ne s'intéressaient pas à la politique depuis toujours. En fait, les entrevues ont montré que le rôle de député n'est assorti à nul antécédent typique. N'importe qui a la chance de se faire élire, pourvu qu'il fasse preuve d'un certain degré d'engagement et de détermination, et qu'il ait de la chance aux urnes. Les députés ont tenu des propos étonnants, puisque leur témoignage va à l'encontre de l'opinion partagée par nombre de Canadiens à l'égard de leurs politiciens.

Par ailleurs, on ne s'attendait pas à constater à quel point les interviewés divergent d'opinion sur la définition d'une tâche qu'ils ont pourtant eue en commun, d'autant plus qu'ils ont consacré dix ans en moyenne à leurs fonctions de député.

Ces divergences d'opinion étaient pourtant prévisibles, à un certain degré : le travail de député est complexe et englobe plusieurs responsabilités contradictoires. Étant donné la diversification actuelle du Canada sur les plans culturel, régional, économique et politique, certains pourraient affirmer qu'il fallait s'attendre à obtenir des descriptions aussi diversifiées du travail de député. « Il s'agit d'une question à laquelle on fournira probablement autant de réponses différentes qu'il existe de députés. D'ailleurs, ces réponses évolueront probablement avec le développement historique du pays », a admis un interviewé.

Néanmoins, il vaudrait la peine de demander aux Canadiens s'ils s'attendent à ce que leurs représentants élus acquièrent une meilleure compréhension de leur travail. Les Canadiens doivent savoir à quoi s'en tenir de la part de leurs députés. Cependant, si les députés ne s'entendent pas sur les fonctions qu'ils sont censés exercer à Ottawa, comment les Canadiens sauront-ils à quoi s'attendre d'eux?

---

À votre avis, quelles devraient être les fonctions principales du député? Partagez-vous l'opinion des délégués ou des fiduciaires à ce sujet? Le député devrait-il accorder davantage d'importance aux opinions de ses électeurs, à l'intérêt national, ou à son parti? Croyez-vous qu'il existe un moyen d'équilibrer ces éléments contradictoires?

---

# Glossaire

## **ALLÉGEANCE**

Appartenance à un groupe. Chaque député était d'une certaine « allégeance politique », ce qui signifie qu'il appartenait à un parti politique.

## **COUCHE DÉMOGRAPHIQUE**

Section spécifique de la population, tel que les femmes ou les hommes, ou encore les personnes appartenant à un certain groupe d'âge. Les gens qui étudient la société divisent souvent la population en groupes de ce type afin d'établir des comparaisons entre eux. Par exemple, nous pourrions comparer le nombre d'électeurs âgés de 18 à 24 ans qui voté au nombre d'électeurs âgés de 25 à 35 ans qui ont exercé ce droit, puis déterminer le groupe d'âge le plus susceptible de voter.

## **ÉLECTEUR**

Résident d'une zone géographique particulière appelée circonscription, qui est représenté par un politicien en particulier. Le Canada compte 308 circonscriptions fédérales.

## **ENTREVUE DE DÉPART**

Série de questions qu'une organisation pose à ses employés au moment où ils quittent leur milieu de travail. Les réponses servent à améliorer le fonctionnement de l'organisation.

## **FONCTION PUBLIQUE**

L'expression fonction publique a trait à deux notions. Elle peut faire référence aux gens qui travaillent dans les bureaux du gouvernement et qui exécutent ses priorités. La fonction publique est également désignée par « la bureaucratie » dans son ensemble, ou par « les bureaucrates » sur le plan individuel. Elle peut également faire référence aux activités exercées par quelqu'un qui sert la population de son village, de sa ville, de sa province ou de son pays.

## **LOCAL**

Terme faisant référence à un lieu spécifique. Il peut désigner l'épicerie la plus près de chez vous, par exemple.

## **NATIONAL**

Terme faisant référence à l'ensemble du pays. Il peut également désigner le gouvernement fédéral, puisque cet ordre de gouvernement couvre le pays entier.

## **ORGANISME SANS BUT LUCRATIF**

Organisme qui ne redistribue pas ses recettes entre ses propriétaires ou ses actionnaires, mais qui les consacre plutôt à l'atteinte de ses objectifs. L'organisme sans but lucratif est souvent motivé par une forme quelconque d'aide sociale.

## **PHILOSOPHE**

Puisque la philosophie se définit littéralement par l'amour de la connaissance, le philosophe adore apprendre. Nous avons désigné certains députés par le terme « philosophes » car ils ont décrit leur rôle en utilisant des termes employés par les philosophes politiques.

## **POLITIQUE PUBLIQUE**

La politique est un plan d'action déterminé pour une organisation. Les politiques publiques guident la prise de décisions des gouvernements. Elles sont établies par les représentants élus au gouvernement.

## **RÉGIONAL**

Zone géographique englobant plusieurs provinces, en général. Par exemple, le « Canada central » est une région composée de l'Ontario et du Québec; les « Maritimes » est une région composée de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Un élément régional est spécifique à une région.

## **RURAL**

Terme faisant référence à des endroits dont les membres d'une population plus restreinte habitent à une grande distance les uns des autres. Ce terme désigne souvent les collectivités agricoles.

## **URBAIN**

Terme faisant référence à des endroits densément peuplés, dont les villes ou les municipalités.

## POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Pour vous joindre à la conversation, obtenir un complément d'information sur le projet, ou prendre connaissance des propos tenus par les députés sur l'exécution de leur mandat à Ottawa et la démocratie canadienne, veuillez consulter la section MP Exit Interviews (Entrevues de départ avec les députés – en anglais seulement) du site Web de Samara, à l'adresse [www.samaracanada.com](http://www.samaracanada.com). On y diffuse quatre rapports et une foule de renseignements intéressants, dont certains pourraient être utiles à vos travaux scolaires et lesquels sont disponibles en format PDF en français. Nous travaillons présentement à la traduction de notre site web; il sera disponible prochainement.

Pour une liste des anciens député(e)s qui ont été interviewés, s'il vous plaît visitez:

[www.SamaraCanada.com/link/NamesOfParticipatingMPs](http://www.SamaraCanada.com/link/NamesOfParticipatingMPs)



L'Institut Historica-Dominion, le plus grand organisme indépendant voué à la promotion de l'histoire, de l'identité et de la citoyenneté au Canada. Son mandat consiste à former des citoyens actifs et informés grâce à une connaissance et à une appréciation accrues de l'histoire et du patrimoine du Canada, ainsi qu'au témoignage des Canadiens.

Vous êtes invités à découvrir l'Institut Historica-Dominion sur:

[www.historica-dominion.ca](http://www.historica-dominion.ca)